



SSTN

Sensibilisation à la Sûreté pour les Travaux Neufs

PUBLIC VISÉ

- Tout intervenant travaillant sur la mise en oeuvre de nouveaux ouvrages, hors installation industrielle d'un CNPE.

PRÉ REQUIS

- Savoir lire, comprendre et parler la langue française
- Avoir suivi une formation à la sécurité
- Avoir été sensibilisé aux modalités d'accès sur CNPE

DURÉE

2 journées soit 14h00*
(Théorie et pratique)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum

LIEU

En inter dans notre centre de formation et notre chantier école certifié

HABILITATION

La réussite des validations participe à la délivrance d'un titre d'habilitation HTN et M0 restreint au travaux neuf par l'employeur

OBJECTIF

- Citer les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire et les exigences visant à maîtriser les risques existants sur un CNPE
- Citer les exigences qualité et les comportements attendus des intervenants sur un CNPE
- Citer et appliquer les règles de base de gestion des aléas pour un intervenant sur un CNPE
- Citer les principales pratiques comportementales et professionnelles adaptées à leurs interventions
- (y compris les PFI)
- Citer et appliquer les règles de base de sécurité pour un intervenant sur un CNPE
- Appliquer les règles de base de l'exploitant relatives à l'incendie et à l'environnement

Moyens pédagogiques

- Support stagiaire
- Dossier d'intervention pour Chantier Ecole avec scénarii agréés par EDF
- Réveils pédagogiques
- Méthodes démonstrative, interrogative, participative, active et expositive.

Moyens techniques

- Chantiers écoles agréés EDF
- Supports vidéos informatiques
- Tablettes individuelles-CIN-IS Interactive
- Ecran interactif

Moyens d'encadrement

- Formateur certifié CIN EDF (2 formateurs si plus de 6 stagiaires)

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émergence
- Validation des acquis théoriques par un questionnaire sur Tablette
- Validation du comportement par mise en situation sur chantier école
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès
- Un certificat de stage SSTN « CEFRI » valable 3 ans, est remis et saisi dans CARNAX
- Une attestation de présence



SSTN

Sensibilisation à la Sûreté pour les Travaux Neufs

PROGRAMME

- Accueil
- Le sens des règles
- Fonctionnement simplifié d'une centrale REP
- Référentiels applicables et culture sûreté
- Repérage sur CNPE et habilitations
- Risques sur CNPE
- PFI et MQM
- Chantier école
- Comportement en cas d'aléas, incidents et accidents
- Rappel des référentiels
- Capitalisation
- Validation des Acquis



VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Autres sources d'informations

fagerfh

agefiph

MOPH.fr

Nos formations peuvent vous être accessibles.

Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation. Pour toute information : contact.handicap@vivalians.fr